

TARIFS LOCATIONS 2020

LOCATIFS	Basse Saison	Moyenne Saison	Haute Saison
	Du 01/04 au 13/06 Du 05/09 au 01/11	Du 13/06 au 04/07 Du 22/08 au 05/09	Du 04/07 au 22/08
Basse et Moyenne Saison 7 nuits = 6 nuits réglées 14 nuits = 11 nuits réglées	Tarifs à la nuit avec minimum 2 nuits		Tarifs à la semaine
Lodge 5 pers.	45 €	53 €	520 €
Chalets - 4 pers. Avec WC sans salle de bains	50 €	58 €	540 €
Chalets - 5 pers. Avec WC sans salle de bains	50 €	58 €	570 €
Chalets - 4 pers. Avec WC et salle de bains	60 €	68 €	670 €
Chalets - 5 pers. Avec WC et salle de bains	60 €	68 €	710 €
Mobil-home 2 chambres - 4 pers	55 €	63 €	590 €
Mobil-home grand confort 2 chambres - 4/6 pers.	65 €	73 €	730 €
Mobil-home grand confort 3 chambres - 6 pers.	75 €	83 €	810 €
Forfait ménage	80 €		
Taxe de séjour	0,60 € / nuit / personne à partir de 18 ans		

Haute Saison : location à la semaine, du samedi 15h au samedi 10h.

Frais de réservation : 15 €

Conditions de location :

Pour toutes locations, une caution de 250 € vous sera demandée à votre arrivée ; elle vous sera restituée si l'état des lieux donne satisfaction le jour de votre départ ; sous déduction des frais de nettoyage ou de matériel détérioré ou manquant.

La location doit être laissée propre et rangée, faute de quoi la somme de 80 € vous sera retenue sur votre caution pour les frais de ménage.

Arrivées de 15h à 20h. Départs de 7h à 10h, ou la veille avant 22h (aucun départ la nuit n'est possible)

En période « Basse ou Moyenne Saison », elles peuvent commencer un autre jour de la semaine et peuvent être inférieures à une semaine.

Conditions de réservation :

La réservation sera effective après notre accord (en fonction des disponibilités) et après réception du bulletin de réservation entièrement complété et accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour et des frais de réservation ; (cette somme sera déduite du montant de votre séjour). Nous vous confirmerons votre réservation par courrier, avec copie des présentes conditions de réservation.

Modifications :

Lors de la réservation, vous devez indiquer les dates exactes d'arrivée et de départ. Le montant du séjour sera entièrement dû en fonction des dates que vous aurez indiquées, quelle que soit la raison d'une modification.

Annulation ou interruption de séjour :

En cas d'annulation de votre séjour, l'acompte versé ne sera pas remboursé.

Vous pouvez souscrire l'assurance « Annulation ou interruption de séjour » (son coût est de 3 % du montant du séjour) sur notre contrat de réservation et qui vous couvre en cas d'annulation ou interruption de séjour. Les Conditions Générales d'Annulations complètes sont sur notre site internet ou www.camepez-couvert.com